

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Jacques Bouchard - Président
Guy Lamothe - Vice-Président
Anne Léger - Secrétaire-Trésorière
Alain Desmarais - Administrateur
Paul Germain - Administrateur
Yves Dagenais - Administrateur
Josée Yelle - Invité
Alain Bellay - Directeur général
Carole Charbonneau - Adjointe administrative
Madame Sonia Tremblay, conseillère municipale

MEMBRE(S) ABSENT(S)

DDRDN
19.01.2022.1006

1. Ouverture de l'assemblée

IL EST proposé par : Alain Desmarais

QUE la séance soit ouverte 9 h 08

ADOPTÉ

DDRDN
19.01.2022.1007

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST proposé par : Anne Léger

QUE l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté.

En ajoutant au point 10 Varia : Promotion du réemploi et 10.1 Varia : Application des mesures pour la charte d'engagement à combattre le corona virus en milieu de travail.

ADOPTÉ

DDRDN
19.01.2022.1008

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1er décembre 2021

IL EST proposé par : Paul Germain

ET RÉSOLU unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 1er décembre 2021. Tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Situation actuelle des écocentres RDN

4.1 Présentation des résultats 2021: Manque à gagner de 450 000 \$

Le dg présente les résultats 2021 et explique la raison du manque à gagner.

4.2 Prévisions budgétaires 2022 : Déficit anticipé de 410 000 \$

Le dg informe les membres du conseil que le budget 2022 avec un déficit anticipé de 410 000 \$, mènera DDRDN vers un avenir incertain.

4.3 Analyse des états-financiers : Pourquoi nous en sommes là !

Le dg explique aux membres du conseil, les principales raisons qui ont fait en sorte que DDRDN se retrouve dans une situation déficitaire.

5. Discussion : Pistes de solutions - Visons la stabilité, fiabilité, et la prévisibilité du service !

5.1 Fermeture de la plateforme de débris de CRD et tarifications

Le dg mentionne que la fermeture de la plateforme de débris de CRD a causé plusieurs frustrations des citoyens et que la tarification n'est peut-être pas la meilleure solution. Monsieur Germain, demande de regarder avec la grille tarifaire de Saint-Colomban pour voir si cela serait une solution de facturer à compter du premier mètre cube.

5.2 Modifications des horaires

Le dg explique que si les jours d'ouverture pour la saison estivale étaient de cinq jours au lieu de sept, cela apporterait une économie de 100 000 \$/ année.

5.3 Autres mesures ?

D'autres mesures sont en réflexion, et que plusieurs scénarios seront déposés à la prochaine réunion.

6. Projets en cours

QUE

6.1 Demande de subvention

La demande de subvention 375 000 \$ de Recyc-Québec est en cours et cela permettra d'augmenter la récupération des matières et aussi de diminuer les dépenses.

6.2 Écocentres Prévost / St-Hippolyte

Madame Josée Yelle informe que les appels d'offre pour les écocentres de Prévost et Saint-Hippolyte, sont reportés d'une année. À cause de la pandémie les appels d'offre reçus dans le passé sont trop élevés selon l'évaluation des ingénieurs.

DDRDN
19.01.2022.1009

7. Débris de CRD - année d'option additionnelle

IL EST proposé par : Yves Dagenais

ET RÉSOLU unanimement de continuer avec le fournisseur actuelle Services sanitaires ST-Antoine pour la récupération des débris de CRD et ce jusqu'au 31 mai 2023.

ADOPTÉ

8. Augmentation de salaire des employés (es) en 2022

Une décision sera rendue à la prochaine assemblée.

9. Affaires nouvelles

Le nouveau protocole d'entente avec la MRC RDN a été signé et que les quote-parts seront versés au mois avril et août de chaque année.

10. Varia

10.1 Promotion du réemploi

Le point est reporté à la prochaine réunion.

10.2 Application des mesures concernant la Charte d'engagement à combattre le coronavirus en milieu de travail

Le dg confirme que les mesures concernant la Charte d'engagement à combattre le coronavirus en milieu de travail, sont respectées et que chaque employé a lu et signé la charte et que cette dernière est affichée.

DDRDN
19.01.2022.1010

11. La prochaine assemblée se tiendra le 16 Février 2022

12. Levée de l'assemblée

IL EST proposé par : Alain Desmarais

QUE la séance soit levée à 11:15

ADOPTÉ

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
sont considérées signées.*

Jacques Bouchard
Président

Alain Bellay
Directeur général